



**CONSEIL GÉNÉRAL  
FÉCHY**

**RAPPORT  
DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES  
AU SUJET DU PRÉAVIS MUNICIPAL n° 9/2017 CONCERNANT LE BUDGET 2018**

Au Conseil Général de Féchy,  
Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

La Commission de Gestion et des Finances (COGEFIN), composée de M. Jonathan ZOSSO président, MM. Jacques MORANDI, Tobias MEYER et Christian HEYE membres, s'est réunie le lundi 20 novembre dernier afin d'étudier le préavis municipal n° 9/2017. Mmes et MM. Sylvie MORET, Floriane WYSS, Raphaël MOGNETTI, Laurent BESSO et Alain BETTEMS étaient excusés.

M. Andreas MEYER, Syndic, Mme Francine DUPUIS et M. Marc MORANDI Municipaux, étaient présents pour nous présenter ce préavis et répondre aux questions des membres de la commission. Nous les remercions.

Celle-ci a pris connaissance avec intérêt du Budget pour l'année 2018 et l'a analysé.

Après étude du contenu du budget, et plus particulièrement des points indiqués dans le préavis, nous relevons que le budget présenté, même déficitaire, est prudemment établi.

Nous avons choisi de soulever les points suivants devant vous ce soir :

- Le compte 210.4004.00, impôt spécial sur les étrangers, baisse du produit de 256'538.40 CHF par rapport au produit effectif de 2016. Cette baisse a été conseillée par le canton.
- Le compte 356.4271.01 location classes, la baisse du taux directeur implique une baisse de loyer pour le nouveau collège, ce qui entraîne une réduction du produit de 27'105.— CHF par rapport au produit effectif de 2016.

- Le compte 430.3142.00, entretien des routes, surfacages, plusieurs routes sont à refaire, principalement aux Cassivettes, ce qui entraîne une augmentation des charges de 22'841.25 CHF par rapport aux charges effectives de 2016.
- Le compte 352.3113.00 achat et location de mobilier, passe de 22.90 CHF de charges effectives en 2016 à 21'000.— CHF pour le budget 2018. Cette augmentation est justifiée par l'achat de deux nouveaux lave-vaisselles pour l'auberge communale afin de remplacer l'équipement actuel qui est arrivé en fin de vie.

Enfin, le budget de l'exercice 2018 dépend beaucoup des factures de l'État, telles que la péréquation et le social, qui bien souvent ne peuvent pas être comptabilisées avec précision.

Ce budget, même déficitaire, satisfait donc la COGEFIN.

Dès lors, la Commission de Gestion et Finances vous propose, à l'unanimité, d'accepter le budget faisant l'objet du préavis No 9/2017 tel que présenté.

.....

Pour la Commission de Gestion et Finances,

Le Président



Les Membres

